



Élu-e-s
du groupe
Saint-Herblain
en Commun

Conseil municipal du 27 juin 2022

Question de Christine NOBLET

Monsieur le Maire, Mesdames les élues, Messieurs les élus,

Vous avez reçu comme nous, élu.es du groupe Saint-Herblain en Commun, la lettre ouverte aux élus de Nantes, Saint-Herblain, Sautron et de la Loire-Atlantique des familles des domiciles collectifs de Loire-Atlantique.

Le groupe VYV3 (qui regroupe notamment Harmonie Mutuelle et la MGEN depuis 2017) a annoncé aux résidents des 5 domiciles collectifs de la région nantaise, soit 75 personnes âgées, que ces établissements allaient fermer faute d'être à l'équilibre budgétaire.

Que s'est-il donc passé depuis 2017 où la situation était saine ? Nous n'avons pas tous les éléments pour répondre à cette question. Vous les avez peut-être ?

Quoi qu'il en soit, après avoir reçu des membres des familles des personnes âgées hébergées dans les domiciles collectifs de Saint-Herblain et Nantes, nous sommes convaincus que cette forme d'accueil, créée par les mutuelles il y a 30 ans, est un modèle pour l'avenir. Il est utile et doit rester en place et que comptez vous faire pour cela ?

Aussi, puisque le département, en son temps, a soutenu ces initiatives aux côtés de Mutualité Retraite, avant que cela ne devienne VYV3, nous vous demandons d'aller ensemble chercher l'innovation dans les financements qui permettra à ces personnes âgées de bien vieillir et à d'autres, nous ici potentiellement, d'envisager sereinement le grand-âge.

Nous nous adressons évidemment aussi à notre conseillère départementale, ici présente.

Ne laissons pas le champ libre seulement au secteur privé avec les Résidences Autonomie qui ne sont pas accessibles à toutes et tous.



Citoyen-nes
engagé-es